



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en mairie

LE MARDI 7 JUILLET 2026 à 20 h 30

Ordre du jour

1. Décision modificative n°1 : budget commune 2026,
2. Décision modificative n°1 : budget assainissement 2026,
3. Autorisation de recrutement d'agents contractuels de remplacement pour l'ensemble des effectifs permanents de la collectivité,
4. Création au tableau des effectifs d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet,
5. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à l'école maternelle,
6. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à l'école primaire,
7. Adhésion à la charte partenariale pour la définition d'une politique de recouvrement du service de gestion comptable de Saint-André-de-Cubzac – Saint-Savin,
8. Désignation des délégués aux commissions de la CCE,
9. Modification du règlement de la salle des fêtes,
10. Rénovation du stade de foot,
11. Questions diverses

Dans l'attente de vous accueillir, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

A CARTELEGUE, le 30 Juin 2026

Le Maire,
Didier PARGADE